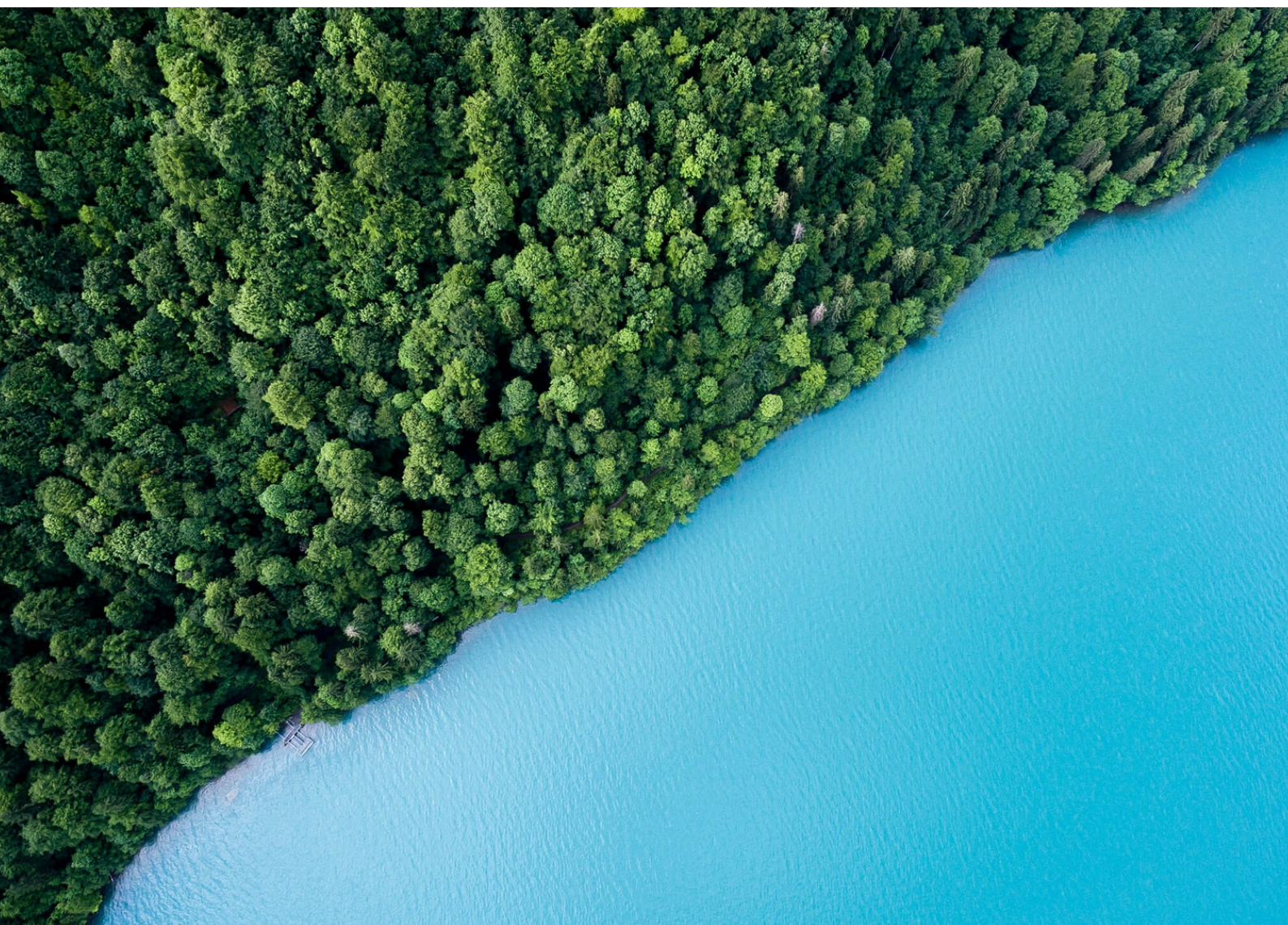


FONDS SOLIDARITE CLIMAT

Appels à Projets

édition 2022



@Andreas GUCKLHORN - Unsplash



PRÉSENTATION DE LA FONDATION DE LILLE

Reconnue d'utilité publique par décret du Premier Ministre du 08 août 1997, Fondation Abritante, par arrêté du Ministère de l'Intérieur du 15 février 2008,

la Fondation de Lille est un organisme privé, apolitique et non confessionnel dont le but est de **collecter et de gérer des fonds privés** (*dons, donations, legs*) **ou publics** pour mener ou accompagner des actions d'intérêt général à but non lucratif dans la région des Hauts-de-France ;

Fondation multi-causes, elle mène ou accompagne des actions sociales de proximité, d'éducation, de formation, de réinsertion, de solidarité internationale, culturelles par le Prix littéraire Alain Decaux de la Francophonie et de développement durable avec le Fonds Solidarité Climat ;

Première fondation territoriale créée en France - adaptation du modèle anglo-saxon des « *Community Foundations* » - la Fondation de Lille se présente comme un **trait d'union** entre les donateurs et les bénéficiaires, et travaille en lien étroit avec les associations et l'ensemble des acteurs privés et publics du territoire ;

Catalyseur territorial et créateur de liens, la Fondation de Lille est un lieu de neutralité et un tiers de confiance facilitant le dialogue des acteurs, l'ingénierie de projet et la co-gestion de fondations abritées sous son égide.

Plus d'information sur la Fondation de Lille : www.fondationdelille.org

LE FONDS SOLIDARITÉ CLIMAT

Premier fonds solidarité climat créé à l'échelle d'un territoire, son but est de financer des projets à visée climatique menés par des associations locales ou des structures d'intérêt général à but non lucratif sur le territoire des Hauts-de-France ou des les zones de coopération internationale des collectivités de la région.

Le Fonds est financé par l'outil de compensation carbone sur les déplacements en avion et par des dons de particuliers et du mécénat d'entreprise. Ainsi, toutes les personnes ou structures souhaitant devenir un acteur de la transition écologique peuvent contribuer au Fonds Solidarité Climat de la Fondation de Lille.

Découvrir l'outil de compensation carbone et les projets déjà financés grâce au Fonds : www.fondationdelille.org/climat

LES PARTENAIRES FINANCIERS DU FONDS SOLIDARITÉ CLIMAT

La Fondation de Lille peut agir grâce au soutien financier de ses partenaires publics et privés, aux dons de particuliers et grâce à la compensation carbone liée aux déplacements en avion.

Un merci particulier à :



QUI PEUT RÉPONDRE À L'APPEL À PROJETS ?


Dans le cadre du Fonds Solidarité Climat, la Fondation de Lille souhaite soutenir des initiatives locales qui accompagnent une **transition écologique juste** et de préférence **en solidarité avec des populations fragiles**.

L'appel à projets s'adresse aux **organismes d'intérêt général à but non lucratif ayant leur siège dans la région des Hauts-de-France** (*association, établissement scolaire et universitaire...*) et proposant des projets à visée climatique visant à réduire l'empreinte carbone.

SUR QUELS CRITÈRES ?

Sans être exhaustif, nous porterons une attention particulière aux projets :

- ✓ développant des pratiques responsables et durables,
- ✓ identifiant, sensibilisant et accompagnant des publics en situation de précarité énergétique,
- ✓ visant à mieux maîtriser les consommations d'eau et d'énergie,
- ✓ favorisant l'utilisation d'énergies renouvelables,
- ✓ évitant le gaspillage.



Le projet doit avoir délivré des résultats concrets et mesurables d'ici fin 2022. Il sera réalisé à Lille, dans la région Hauts-de-France ou à l'international dans un territoire où les collectivités de la région ont des axes de coopération sur le développement solidaire.

La structure devra veiller à :

- la pertinence du projet au regard de son **impact sur l'environnement et les populations visées,**
- le **caractère concret et réaliste du projet** et la capacité du porteur de projet à mesurer les **résultats des actions et leur impact,**
- **l'adaptation du projet au contexte local** et la concertation avec les acteurs ou partenaires locaux,
- la **capacité de travailler en co-construction** avec d'autres acteurs privés et/ou publics.



la Fondation de Lille ne finance pas les activités de recherche et de lobbying, ni les dépenses et frais de fonctionnement inhérents au fonctionnement des structures portant le projet.

COMMENT CANDIDATER ?

➔ Il vous suffit de remplir ce formulaire (*disponible en téléchargement sur le site : www.fondationdelille.org/climat) et de l'adresser pour **le 22 avril 2022 (Journée mondiale de la Terre)** assorti des pièces obligatoires à joindre au dossier :*

- par courriel : cgosse@fondationdelille.org
- par courrier (*cachet de la poste faisant foi*) à :
Fondation de Lille
99, rue Saint-Sauveur
BP 667 - 59033 Lille Cedex

Les projets seront présentés devant un Comité de Sélection des Projets. Les décisions prises en comité de sélection seront portées à la connaissance des structures candidates **au plus tard le 15 juin 2022.**

IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE

Vous êtes :

Association

Autre (*Précisez*) :

Nom de la structure :

Date de création :

Objet de la structure :

.....

.....

.....

L'association est-elle d'intérêt général (*au sens des articles 200 et 238 bis du CGI*) ?

Oui Non

N° de SIRET :

Code APE :

Adresse du siège social :

Code postal : Ville :

Tél. fixe :Tél. portable (*facultatif*) :

Courriel :@.....

Représentant légal de l'association :

PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DU PROJET

Intitulé du projet :

Résumé du projet :

.....

.....

.....

.....

.....
.....
.....
.....

Coût total du projet (*hors valorisation*) :

Montant de l'aide sollicitée auprès de la Fondation de Lille (*de 5.000 à 10.000€*) :
.....

Nom et prénom(s) du responsable du projet :
.....

Fonction :

Courriel :

Téléphone :

Comment avez-vous eu connaissance de cet appel à projets ? :

- Internet
- Réseaux sociaux
- Presse
- Autre :

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DU PROJET

1. Genèse du projet : Comment est-il né, quels sont les éléments du diagnostic ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....



2. A quels besoins locaux répond le projet d'un point de vue de la transition écologique et de solidarité avec les plus démunis ?

.....
.....
.....
.....
.....

3. Quels sont les objectifs principaux que vous souhaitez atteindre à travers ce projet ? (*public concerné, actions concrètes, résultats attendus ...*)

.....
.....
.....
.....
.....
.....

4. Comment allez-vous mesurer les résultats des actions que vous comptez mettre en œuvre ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

5. De quels moyens avez-vous besoin pour les réaliser (*humains, matériels...*) ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....



6. Quel est le calendrier du projet d'ici fin 2022 ? Décrivez les jalons importants du projet (*actions réalisées, dépenses ...*) ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

7. Quels sont les partenaires (*financiers ou autres*) actuels ou en cours de recherche pour ce projet et à quel titre vous accompagnent-ils ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

8. Sur quel territoire se déroule le projet et est-il reproductible sur d'autres territoires ?

.....
.....
.....
.....
.....

➔ **Pour compléter vos réponses, vous pouvez joindre toute présentation ou documents qui permettent de mieux préciser et comprendre votre projet.**

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

- Récépissé de déclaration en Préfecture
- Déclaration au Journal Officiel
- Statuts de la structure
- Liste actualisée des administrateurs
- Dernier rapport d'activités
- Derniers comptes financiers ou certification par le Commissaire aux Comptes
- Budget prévisionnel 2022
- Procès-verbal de la dernière Assemblée Générale Procès-verbal
- Procès-verbal du dernier Conseil d'Administration
- Délégation de pouvoir si le signataire du dossier n'est pas le responsable légal de la structure

EXEMPLE DE BUDGET PRÉVISIONNEL

Conformément au Plan Comptable Associations
(ANC n° 2018-06 du 05 décembre 2018)

DÉPENSES	Montant prévisionnel	PRODUITS	Engagement (sollicité, acquis)
60 - Achats		70 - Vente de produits, prestations de services	
Intervenants			
Intervenats techniques			
Fournitures, entretien, petits équipements			
Fournitures administratives		74 - Subventions	
Autres matières & fournitures			
61- Services extérieurs		État	
Sous-traitance		Région	
Location			
Assurance			
Divers (documentations...)			
62 - Autres services extérieurs		75 - Autres produits de gestion courantes	
Frais de restauration			
Déplacement		Fonds propres	
Hébergement		Dons	
Frais postaux		Mécénat	
Frais téléphoniques		Fondations	
Autres prestations		Fondation de Lille	
64 - Charges de personnel			
Rémunération & charges sociales (prise en charge jusqu'à 50 % du montant total de l'aide financière attribuée)			
65 - Autres charges de gestion courante			
Droits d'auteurs			
Autres			
TOTAL CHARGES	0,00	TOTAL PRODUITS	0,00


VALORISATIONS EN NATURE

DÉPENSES	Montant prévisionnel	PRODUITS	Engagement
EMPLOI DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	
Valorisation du bénévolat (taux honoraire SMIC chargé : 10,57 €)		Valorisation du bénévolat	
Valorisation de services (prêt de salle, matériel)		Valorisation des services	
TOTAL DES CONTRIBUTIONS	0,00	TOTAL DES CONTRIBUTIONS	0,00

Fait à Lille, le


Signature obligatoire du représentant légal de la structure

Fondation reconnue d'utilité publique, abritante et territoriale

 03 20 53 18 20

 contact@fondationdelille.org

 www.fondationdelille.org

 99, rue Saint-Sauveur B.P 667 59033 Lille Cedex